



COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, LE 09 NOVEMBRE 2010 : Jean-Jacques Hayé, 61 ans, inculpé de viols et d'agressions sexuelles sur des enfants népalais entre 1985 et 2001, a été condamné ce matin par la Cour d'Assises de Paris, à 10 ans de réclusion.

Cinq garçons, aujourd'hui âgés de 23 à 26 ans, ont fait le déplacement du Népal pour venir témoigner des faits dont ils ont été victimes dans le centre d'accueil pour enfants des rues que dirigeait Monsieur Hayé à Katmandou.

Cette condamnation intervient en application de la législation française qui permet à la justice de poursuivre ses ressortissants pour des crimes et délits sexuels commis à l'étranger. Au vu des facteurs aggravants - violences exercées par une personne ayant autorité sur des mineurs de moins de 15 ans - la peine maximale encourue était de 20 ans. Monsieur Hayé a 10 jours pour faire appel de sa condamnation.

Les associations **Planète Enfants, Enfants & Développement** et **la Voix De l'Enfant** ont demandé 1 euro symbolique au titre des dommages et intérêts. Elles expriment leur satisfaction à l'issue de ce jugement qui ouvre la voie de la réparation des victimes et elles soulignent l'intérêt du caractère extraterritorial de la législation française.

Parties civiles depuis le début de cette affaire, ces associations avaient à cœur de se démarquer des agissements de Monsieur Hayé dans « la Maison de Chauni », le centre qu'il gérait au Népal. Elles se félicitent aussi du caractère exemplaire de cette condamnation, qui les aidera à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants au Népal, comme ailleurs dans le monde.

Pour mémoire

Renvoyé en 2002 devant la Cour d'Assises de Paris, Jean-Jacques Hayé, après avoir été libéré sous contrôle judiciaire en juin 2004, s'était enfui au Népal. Un mandat d'arrêt international avait été délivré en octobre de la même année. Arrêté en mars 2009, il avait été incarcéré à Katmandou alors que les trois associations parties civiles, **Enfants & Développement, la Voix De l'Enfant** et **Planète Enfants** demandaient son extradition vers la France. Il avait finalement été interpellé le dimanche 31 janvier 2010, à son arrivée sur le territoire français et écroué, après avoir été présenté à un juge des libertés et de la détention.

Contacts :

. Stéphanie SELLE, Directrice de [Planète Enfants](#), 01 53 34 86 32

. Danielle CHEYSSON, Présidente [d'Enfants & Développement](#), 01 53 68 98 20

. Martine BROUSSE, Directrice de [la Voix De l'Enfant](#), 01 40 22 04 22